



# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ SUR LA QUALITÉ ET LE COÛT DU SERVICE PUBLIC DE COLLECTE ET DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

## Exercice 2016



# Table des matières

1. INDICATEURS TECHNIQUES.....	5
1.1. Organisation des services .....	5
1.1.1. Collecte des ordures ménagères.....	5
1.1.1.1. Organisation de la collecte.....	5
1.1.1.2. Fréquence de collecte .....	5
1.1.2. Collecte des Déchets Ménagers Recyclables .....	5
1.1.3. Déchetteries.....	6
1.1.3.1. Horaires d'ouverture.....	6
1.1.3.2. Équipements .....	6
1.2. Données de collecte.....	8
1.2.1. Répartition des dépôts.....	8
1.2.2. Fréquentation des déchetteries.....	9
1.2.3. Tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2016.....	12
1.2.4. Evolution des tonnages produits et traités .....	0
1.2.5. Evolution des tonnages par habitant .....	0
1.3. Valorisation des déchets.....	3
1.3.1. Taux de valorisation .....	3
1.3.2. Evolution du taux de tri.....	5
1.4. Actions et réalisations 2016 .....	6
2. TERRITOIRE ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE .....	7
2.1. Présentation générale du projet.....	7
2.2. Indicateurs et objectifs .....	7
2.2.1. Production de déchets ménagers et assimilés (DMA) .....	7
2.2.2. Tonnage destiné à l'enfouissement .....	8
2.2.3. Taux de valorisation global .....	8
2.3. Suivi des indicateurs pour l'année 2015 .....	8
2.3.1. Production de déchets ménagers et assimilés (DMA) .....	8
2.3.2. Tonnage destiné à l'enfouissement .....	8
2.3.3. Taux de valorisation global .....	9
2.4. Les projets et animations de l'année 2016 .....	10
3. INDICATEURS FINANCIERS .....	13
3.1. Budget de fonctionnement 2016.....	13

3.1.1. Dépenses Réelles de Fonctionnement.....	13
3.1.2. Recettes Réelles de Fonctionnement .....	13
3.2. Budget d'Investissement 2016.....	13
3.2.1. Dépenses Réelles d'Investissement .....	13
3.2.2. Recettes d'Investissement .....	13
3.3. Coût du service.....	13
3.3.1. Ordures ménagères.....	14
3.3.2. Déchetteries.....	15
3.3.3. Collecte sélective .....	17
3.3.4. Plateforme Déchets Verts .....	18
3.4. Répartition du coût global des services .....	19

## Table des illustrations

Figure 1 : communes membres du SMIRTOM .....	4
Figure 2 : contenants par type de déchets .....	6
Figure 3 : répartition des dépôts en 2010, 2013, 2015 et 2016.....	8
Figure 4 : fréquentation de la déchetterie de Château-Arnoux.....	9
Figure 5 : répartition de la fréquentation à Château-Arnoux.....	9
Figure 6 : Evolution de la fréquentation à Château-Arnoux sur l'année 2016.....	9
Figure 7 : fréquentation de la déchetterie de Peyruis .....	10
Figure 8 : fréquentation totale des déchetteries.....	10
Figure 9 : évolution de la fréquentation des déchetteries .....	11
Figure 10 : répartition de la fréquentation dans les déchetteries.....	11
Figure 11 : Tonnages 2016 de Déchets ménager et assimilés (DMA).....	12
Figure 12 : Bilan annuel DEEE réalisé par Eco-Systèmes.....	13
Figure 13 : Tonnages encombrants et DEEE collectés en porte à porte .....	14
Figure 14 : Evolution de la répartition DEEE-Mobilier collectés en porte à porte.....	14
Figure 15 : Tableau d'évolution des tonnages de DMA .....	0
Figure 16 : Evolution des poids de DMA par habitant .....	0
Figure 17 : Evolution de la production de DMA par habitant entre 2010 et 2016 .....	1
Figure 18 : Evolution de la production d'OM par habitant entre 2010 et 2016 .....	1
Figure 19 : Evolution de la quantité de déchets traités en déchetteries par habitant entre 2010 et 2016 .....	2
Figure 20 : : Evolution de la quantité de déchets triés par habitant entre 2010 et 2016.....	3
Figure 21 : Evolution du taux de valorisation en déchetteries entre 2008 et 2016 .....	3
Figure 22 : Evolution du taux de valorisation global entre 2008 et 2016.....	4
Figure 23 : Evolution du taux de tri entre 2008 et 2016.....	5
Figure 24 : Production de DMA et objectif TZDZG.....	8
Figure 25 : Tonnages enfouis et objectif TZDZG .....	9
Figure 26 : Evolution du taux de valorisation DMA et objectif TZDZG .....	9

# PREAMBULE

Le présent document expose les indicateurs techniques et financiers fixés par l'annexe du décret N° 2000-404 du 11 mai 2000 relatif au rapport annuel sur le coût et la qualité du service public d'élimination des déchets. Conformément aux dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), le Président de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale adresse, chaque année, le rapport aux Présidents de Communautés de Communes membres et délégués au Comité Syndical. Ce rapport doit faire l'objet d'une communication auprès de chaque conseil communautaire. Par ailleurs, il sera porté à la connaissance du public conformément aux termes de l'article L.2313-1 du CGCT.

La compétence du SMIRTOM Durance Provence s'exerce sur l'ensemble des 8 Communes de la Communauté de Communes de Moyenne Durance ainsi que sur l'ensemble des 6 communes de la Communauté de Communes Lure-Vançon-Durance. Au total le territoire couvert représente 14 communes et 20 979 habitants.

Pour mémoire, les 14 communes membres sont les suivantes :

AUBIGNOSC
CHÂTEAUNEUF VAL SAINT DONNAT
CHÂTEAU-ARNOUX SAINT AUBAN
GANAGOBIE
L'ESCALE
LES MEES
MALIJAI
MALLEFOUGASSE AUGES
MONTFORT
PEIPIN
PEYRUIS
SALIGNAC
SOURRIBES
VOLONNE

Figure 1 : communes membres du SMIRTOM

# 1. INDICATEURS TECHNIQUES

---

## 1.1. Organisation des services

### 1.1.1. Collecte des ordures ménagères

#### 1.1.1.1. Organisation de la collecte

Le SMIRTOM Durance Provence collecte les ordures ménagères en régie directe sur la totalité du territoire des Communautés de Communes adhérentes.

Le déchargement des ordures ménagères collectées est réalisé au quai de transfert de Lurs.

Ces déchets sont ensuite transportés pour enfouissement au CSDU04 (situé à Valensole), selon les conditions contractualisées par le Syndicat Départemental de Valorisation des Ordures Ménagères (SYDEVOM), qui a la compétence valorisation des déchets ménagers.

#### 1.1.1.2. Fréquence de collecte

Le territoire du SMIRTOM Durance Provence étant semi-urbain, la fréquence de collecte est adaptée aux besoins des administrés en fonction des écarts de volumes, ainsi qu'à la nature de l'habitat (rural, résidences secondaires, urbain en village, lotissements ou vertical).

L'organisation des collectes évolue en permanence, tenant compte notamment des nouvelles filières de tri et recyclage, ainsi que des demandes exprimées par les administrés en termes de besoins nouveaux (variation des volumes, aménagements urbains, création de nouveaux modes de dépôt/collecte comme les cartons, les textiles, les piles...etc.), toujours avec à l'esprit la réalisation de notre mission de service public, mais aussi la nécessité d'optimiser le fonctionnement et les coûts.

### 1.1.2. Collecte des Déchets Ménagers Recyclables

Compte tenu des compétences subdéléguées, le SYDEVOM gère la collecte des déchets ménagers recyclables **Verre, Papiers et Emballages ménagers** dans les colonnes de tri sélectif implantées en points d'apport volontaire (PAV).

La collecte des **cartons** est réalisée en régie par le service de collecte des ordures ménagères du SMIRTOM. La poursuite de l'implantation de chalets à carton réalisée courant 2015 et 2016 a porté ces équipements au nombre de 37 au total.

Concernant la collecte sélective des **textiles**, l'équipement en points d'apport est de 17 emplacements au total, répartis sur le territoire. Cette collecte est réalisée par la Ressourcerie de Haute-Provence (RHP) dans le cadre d'une convention bipartite, et en parallèle un conventionnement avec l'éco-organisme ECO-TLC.

La collecte sélective des **piles-accus**, mise en place fin 2013, est réalisée en régie par le SMIRTOM.

Le service de collecte mensuelle des **encombrants** en porte à porte, qui avait débuté en octobre 2013, et avait été étendu en 2014 à la totalité du territoire des 14 communes, est une prestation également réalisée en régie.

Le tableau suivant précise les contenants mis à disposition des administrés pour le tri sélectif.

Type de déchets	Contenant	Couleur
Verre	Colonne aérienne	Vert
Emballages Ménagers	Colonne aérienne	Jaune
Journaux-Revues-Magazines	Colonne aérienne	Bleu
Cartons	Chalet	Bois
Textiles	Colonne aérienne	Métal Vert
Piles-Accus	Boîtes à Piles	Blanc

Figure 2 : contenants par type de déchets

### 1.1.3. Déchetteries

Le SMIRTOM Durance Provence dispose de deux déchetteries implantées sur la commune de Château-Arnoux et la commune de Peyruis.

#### 1.1.3.1. Horaires d'ouverture

La déchetterie de Château-Arnoux est ouverte du lundi au samedi de 8H00 à 17H00.

La déchetterie de Peyruis est ouverte du lundi au samedi de 8H30 à 12H00 et de 13H30 à 17H00.

#### 1.1.3.2. Équipements

Les déchetteries sont dotées de différents équipements destinés à recevoir les déchets et permettre leur tri. Les équipements à disposition sont les suivants :

- ❖ local déchets ménagers spéciaux pour les produits de type peintures, solvants, etc...
- ❖ bennes 30 M3 pour les encombrants
- ❖ bennes 30 M3 pour le bois
- ❖ bennes 30 M3 pour le carton
- ❖ bennes 30 M3 pour les ferrailles

- ❖ bennes 30 M3 pour les bidons souillés
- ❖ benne 30 M3 pour les plastiques valorisables (Château-Arnoux)
- ❖ bennes 30 M3 pour les pneumatiques
- ❖ 2 bennes 30 M3 pour le gros électroménager (Château-Arnoux)
- ❖ bennes 15 M3 pour les gravats
- ❖ 1 benne 18 M3 pour les papiers (Château-Arnoux)
- ❖ colonnes de réception pour les huiles de vidange
- ❖ casiers pour les néons
- ❖ casiers pour les ampoules
- ❖ fûts pour les piles
- ❖ contenants pour les cartouches d'encre
- ❖ contenants pour les capsules Nespresso
- ❖ casiers pour les écrans et petits appareils ménagers
- ❖ cuves pour les huiles alimentaires
- ❖ 1 aire de dépôt (Château-Arnoux ) et 1 benne 30m3 (Peyruis) pour les déchets verts
- ❖ 1 casier pour le compost (Château-Arnoux)
- ❖ 1 benne 15 m3 pour le tri du Placoplatre (tous publics)
- ❖ 1 benne 15 m3 pour l'Amiante Liée (réservée aux particuliers)

La convention signée avec l'organisme Eco-Mobilier en vue de l'installation de nouveaux équipements pour le tri et la prise en charge des déchets mobiliers a permis, outre une période test pendant les fêtes de fin d'année 2014, d'équiper la déchetterie de Château-Arnoux d'une benne mobilier fin décembre 2015.

## 1.2. Données de collecte

### 1.2.1. Répartition des dépôts

Les diagrammes ci-après détaillent les répartitions globales 2010, 2013 et 2016 des dépôts de déchets du territoire selon les tonnages déposés dans différents exutoires.

La catégorie « Tri apport volontaire » englobe les dépôts dans les chalets cartons, les colonnes textiles et les bennes végétaux mises à disposition des communes à l'automne. La catégorie « Tri sélectif » regroupe les apports en papiers, emballages ménagers et verre dans les colonnes de tri.

Il conviendra de prendre en compte :

. Une divergence concernant les ordures ménagères, au sein du rapport, impactant les données techniques et financières, suite à un écart de tonnage Ordures Ménagères constaté lors de la régularisation 2016 par le SYDEVOM, non consolidé et non validé au jour de l'édition du rapport.

. Une analyse des coûts constatés qui est faussée du fait de la dissolution du SMIRTOM au 31 Décembre 2016, et l'absence de journée comptable complémentaire en 2017, sur laquelle diverses recettes n'ont pu être comptabilisées (facturation des dépôts en déchetterie 4<sup>ème</sup> trimestre 2016, soutiens financiers derniers trimestre/semestre éco-organisme, versement de subventions en lien avec les divers appels à projets etc....)

En conséquence, le parti retenu dans la rédaction du rapport est le suivant :

- Données financières : conservées comme enregistrées en comptabilité sur l'exercice 2016.
- Données techniques OM prises en compte sur la base des tonnages constatés par le service de collecte sur l'exercice 2016.

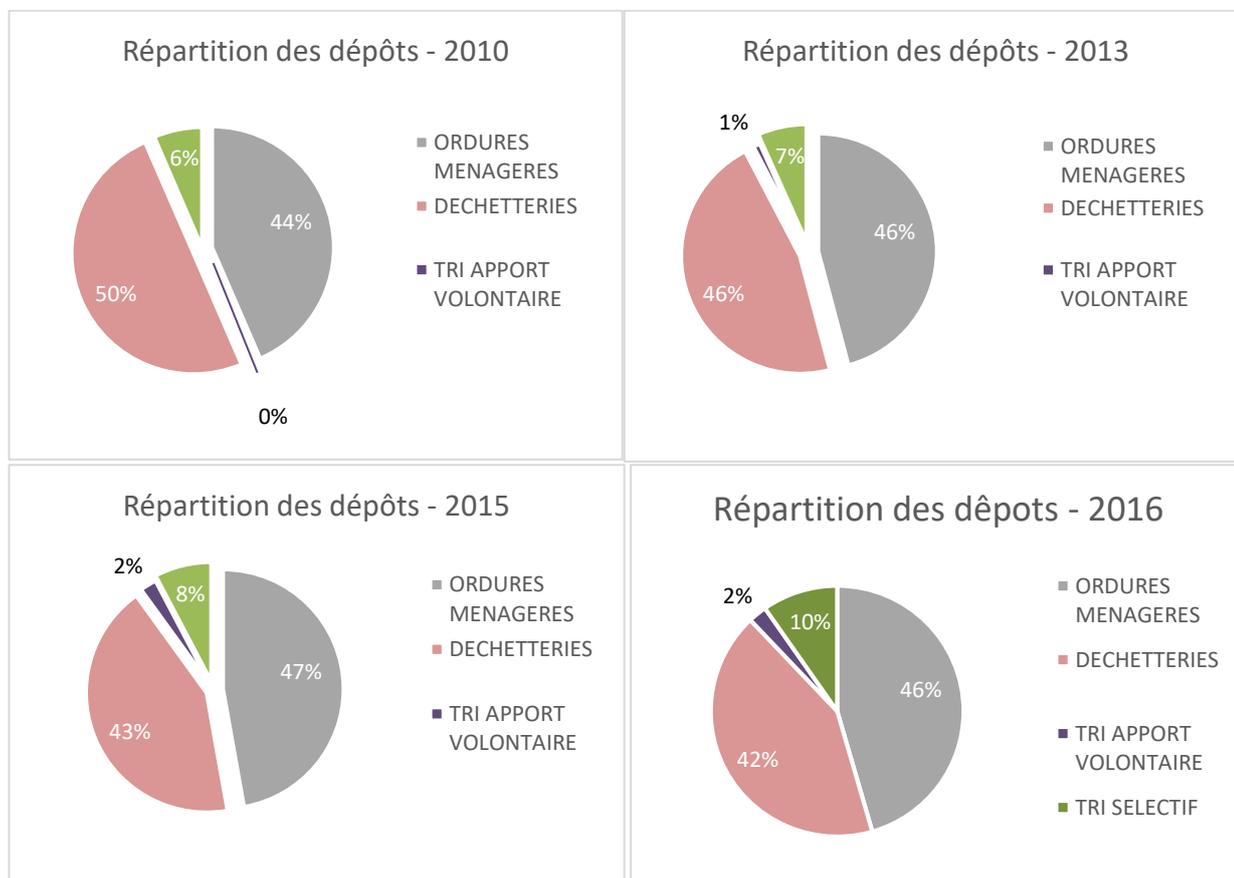


Figure 3 : répartition des dépôts en 2010, 2013, 2015 et 2016

On constate une augmentation de la part du tri sélectif qui passe de 6 % des dépôts en 2010 à 10 % en 2016. La part représentée par les ordures ménagères est également en légère baisse comme la proportion de dépôts en déchetteries, alors que la part du tri en apport volontaire est stable en 2016.

### 1.2.2. Fréquentation des déchetteries

Au total, les deux déchetteries du territoire totalisent 56 694 entrées en 2016, soit une progression de +2% par rapport à 2015, avec 68 % pour Château-Arnoux (vs 70% en 2015) et 32 % pour Peyruis (vs 30% en 2015).

Rappel : la déchetterie de Peyruis n'est ouverte qu'aux particuliers, alors que la Déchetterie de Château-Arnoux accueille également les professionnels ou assimilés (Administrations, Associations, Collectivités, professionnels).

Les figures suivantes détaillent la fréquentation des deux déchetteries et le cumul au cours de l'année 2016 en fonction des types d'utilisateurs.

#### ❖ Déchetterie de Chateau-Arnoux

##### CHÂTEAU ARNOUX 2016

Type de tiers	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin.	juil.	août.	sep.	oct.	nov.	déc.	Total
ADMINISTRATION	50	35	43	25	31	40	15	7	68	44	54	40	452
ASSOCIATION	33	35	33	37	40	49	35	16	50	29	42	35	434
COLLECTIVITE	144	155	181	92	81	77	95	89	165	119	139	148	1485
PARTICULIER	1523	2187	3175	3704	2947	3033	2816	2984	2780	2838	2070	2012	32069
PROFESSIONNEL	336	322	322	320	267	394	323	302	306	327	287	335	3841
SERVICE	10	6	18	10	7	18	11	15	12	15	12	13	147
<b>Total</b>	<b>2096</b>	<b>2740</b>	<b>3772</b>	<b>4188</b>	<b>3373</b>	<b>3611</b>	<b>3295</b>	<b>3413</b>	<b>3381</b>	<b>3372</b>	<b>2604</b>	<b>2583</b>	<b>38428</b>

Figure 4 : fréquentation de la déchetterie de Château-Arnoux

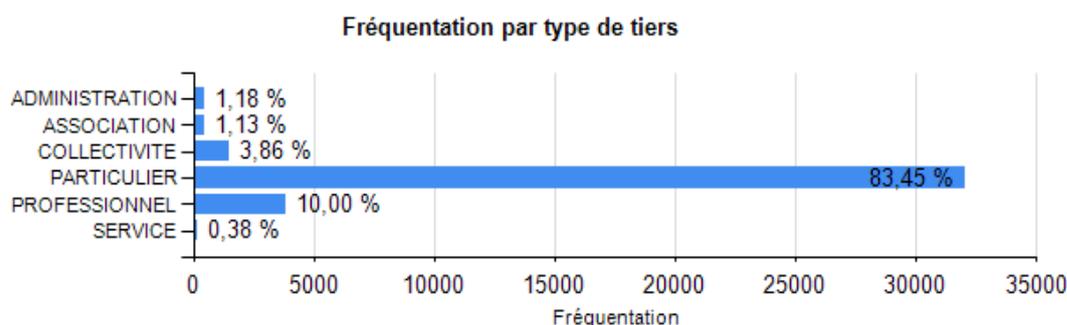


Figure 5 : répartition de la fréquentation à Château-Arnoux

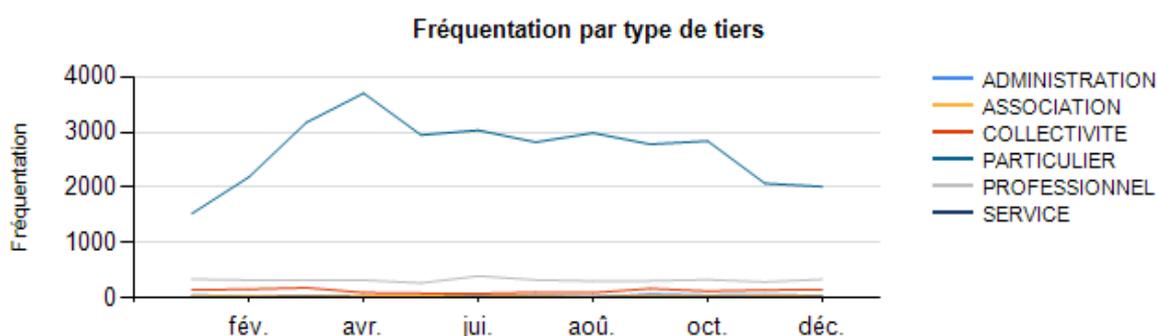


Figure 6 : Evolution de la fréquentation à Château-Arnoux sur l'année 2016

On retiendra des données de la déchetterie de Château-Arnoux :

- **La baisse** du nombre d'apports (38 428 en 2016 pour 38730 en 2015) au contraire de Peyruis qui progresse.
- La **hausse du nombre d'apports en déchetterie** par les particuliers (**83,45%**) alors que le nombre d'apports des collectivités et professionnels diminuent

❖ Déchetterie de Peyruis

PEYRUIS 2016													
Type de tiers	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin.	juil.	août.	sep.	oct.	nov.	déc.	Total
PARTICULIER	941	1173	1664	2012	1649	1653	1605	1753	1588	1679	1403	1146	<b>18266</b>
<b>Total</b>	<b>941</b>	<b>1173</b>	<b>1664</b>	<b>2012</b>	<b>1649</b>	<b>1653</b>	<b>1605</b>	<b>1753</b>	<b>1588</b>	<b>1679</b>	<b>1403</b>	<b>1146</b>	<b>18266</b>

Figure 7 : fréquentation de la déchetterie de Peyruis

On retiendra des données de la déchetterie de Peyruis :

- Une saisonnalité marquée des apports d'Avril à Septembre.
- Un nombre **significatif d'apports en déchetterie** (18 266) en progression, d'autant qu'il s'agit d'une fréquentation réservée aux seuls particuliers qui représente malgré tout 32% de la totalité des apports cumulés.

❖ Cumul des deux déchetteries

TOUTES INSTALLATIONS CONFONDUES 2016													
Type de tiers	jan.	fév.	mar.	avr.	mai	juin.	juil.	août.	sep.	oct.	nov.	déc.	Total
ADMINISTRATION	50	35	43	25	31	40	15	7	68	44	54	40	<b>452</b>
ASSOCIATION	33	35	33	37	40	49	35	16	50	29	42	35	<b>434</b>
COLLECTIVITE	144	155	181	92	81	77	95	89	165	119	139	148	<b>1485</b>
PARTICULIER	2464	3360	4839	5716	4596	4686	4421	4737	4368	4517	3473	3158	<b>50335</b>
PROFESSIONNEL	336	322	322	320	267	394	323	302	306	327	287	335	<b>3841</b>
SERVICE	10	6	18	10	7	18	11	15	12	15	12	13	<b>147</b>
<b>Total</b>	<b>3037</b>	<b>3913</b>	<b>5436</b>	<b>6200</b>	<b>5022</b>	<b>5264</b>	<b>4900</b>	<b>5166</b>	<b>4969</b>	<b>5051</b>	<b>4007</b>	<b>3729</b>	<b>56694</b>

Figure 8 : fréquentation totale des déchetteries

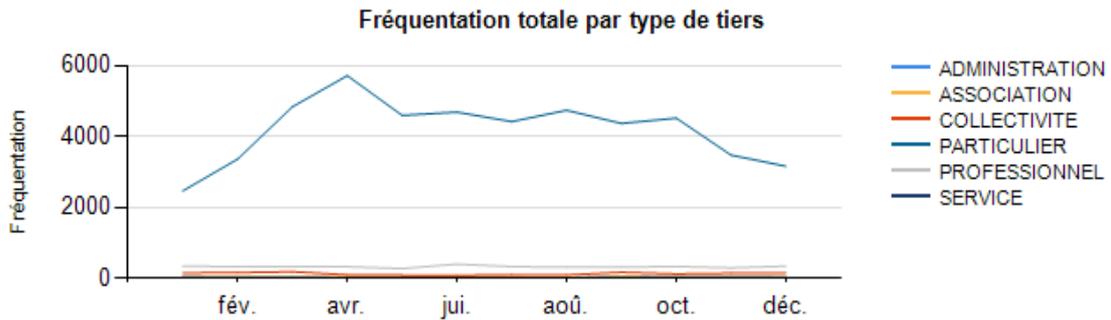


Figure 9 : évolution de la fréquentation des déchetteries

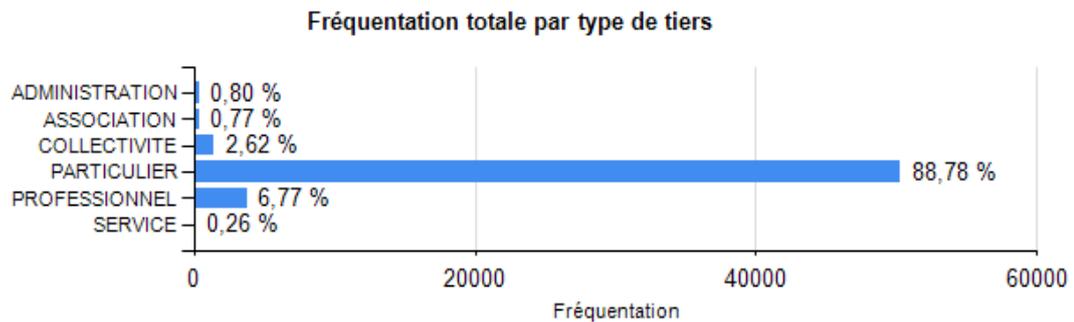


Figure 10 : répartition de la fréquentation dans les déchetteries

On retiendra des données cumulées des deux déchetteries :

- **Un nombre important** d'apports de 56 694 sur 2016 , soit une moyenne de 182 véhicules par jour qui se présentent dans une des déchetteries, ou bien encore **1 véhicule toutes les 3 minutes**.
- Une majorité des apports (en nombre) effectués par les particuliers (88 ,78%). Ils sont suivis des professionnels, qui représentent 6,77 % des entrées.

### 1.2.3. Tonnages de Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) en 2016

Le tableau suivant détaille pour 2016, le tonnage global des déchets ménagers et assimilés produits et traités sur notre territoire (ordures ménagères collectées, déchets déposés en déchetteries, et collectes de tri sélectif).

TYPE DE DECHET		TONNAGE 2016
<b>ORDURES MENAGERES</b>		<b>6159,83</b>
<b>DECHETERIES</b>	PAPIERS	22,58
	CARTONS	145,80
	PNEUMATIQUES	35,28
	PILES	0,40
	FERRAILLES	276,56
	GRAVATS	1939,72
	BIDONS SOUILLES	11,26
	TOUT-VENANT	794,90
	BOIS	554,89
	ELECTRO MENAGER	217,30
	AMPOULES/NEONS	0,46
	DECHETS DANGEREUX DES MENAGES	22,90
	VEGETAUX	1424,23
	PLASTIQUES VALORISABLES	0,00
	PLACOPLATRE	55,30
	AMIANTE	25,30
	BATTERIES	8,35
	MOBILIER	207,02
<b>SOUS-TOTAL DECHETTERIE</b>		<b>5742,25</b>
<b>TRI SELECTIF CARTONS</b>		<b>178,92</b>
<b>TRI SELECTIF TEXTILES</b>		<b>64,87</b>
<b>COLLECTE BENNES VEGETAUX</b>		<b>77,19</b>
<b>TRI</b>	<b>TRI SELECTIF PAPIERS</b>	356,16
	<b>TRI SELECTIF VERRE</b>	434,15
	<b>TRI SELECTIF EMBALLAGES MENAGERS</b>	198,90
	<b>SOUS-TOTAL TRI SELECTIF</b>	989,21
<b>SOUS-TOTAL TRI</b>		<b>1310,19</b>
<b>TOTAL</b>		<b>13212,27</b>

Figure 11 : Tonnages 2016 de Déchets ménager et assimilés (DMA)

## ❖ Prise en charge des pneumatiques en déchetterie

Le SMIRTOM Durance Provence prend en charge en déchetterie les pneumatiques des particuliers, à travers une convention avec l'organisme Aliapur.

Le changement de prestataire par Aliapur, ainsi qu'une évolution de leurs outils de restitution, ont rendu possible un bilan 2016 des pneumatiques collectés plus précis qui atteint **35,28 tonnes collectées**.

## ❖ Prise en charge des DEEE en déchetterie

Le SMIRTOM Durance Provence prend en charge en déchetterie les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) des particuliers et professionnels, à travers la convention avec l'organisme Eco-Systèmes.

Du bilan annuel ci-après établi par Eco-Systèmes, on relèvera une performance du SMIRTOM de 10,5 kg/ha/an en 2016 (11,4 kg/ha/an en 2015), en baisse sensible (-7,3%), mais supérieure à la performance de la totalité des réseaux à tous les échelons.



**217,3 tonnes de DEEE collectées en 2016**

Soit une évolution de **-7,3%**  
par rapport à la collecte 2015

## + Votre performance Eco-systèmes 2016

Le nombre d'habitants mentionné dans votre Convention OCAD3E s'élève à : **20 755 habitants**

Performance filière en (kg/ha/an*)	Collectivités territoriales	Distributeurs**	ESS (Emmaüs)	Autres canaux	TOTAL
Votre département affiche une performance de :	9,4	0,7	0,0	0,3	10,4
Votre région affiche une performance de :	5,0	2,1	0,2	1,0	8,4
Au niveau national, la performance est de :	6,3	1,8	0,4	1,1	9,5

La performance <sup>(1)</sup> de votre collectivité : **10,5 kg/ha/an**

Votre collectivité fait partie du milieu : **Rural**

(1) Tonnage de l'année 2016/population contractuelle OCAD3E. Ne tient pas compte d'un éventuel prorata temporis.

\* Calcul sur la base de la population Insee 2014 (valable au 1er janvier 2017).

\*\* Les données peuvent ne pas être significatives du fait de l'organisation de certains distributeurs avec des entrepôts régionaux.

Figure 12 : Bilan annuel DEEE réalisé par Eco-Systèmes

### ❖ Collecte des Encombrants et DEEE en porte à porte

Le SMIRTOM propose un service de collecte des encombrants et DEEE en porte à porte depuis octobre 2013. Ces déchets sont acheminés en déchetterie et distribués dans les filières adéquates. Ainsi, les tonnages collectés sont intégrés dans différents flux de déchetterie (encombrants, bois, mobilier...etc.).

Le tableau suivant détaille pour 2016 le tonnage global des déchets Encombrants et DEEE collectés en porte à porte sur notre territoire, ainsi que son évolution entre 2015 et 2016.

Matière	Tonnage 2013	Proportion 2013	Tonnage 2014	Proportion 2014	Tonnage 2015	Proportion 2015	Tonnage 2016	Proportion 2016	Evolution 2015/2016
DEEE	0,93	38,27%	9,62	29,90%	11,4	18,14%	6,84	24,15%	-66,67%
MOBILIER	1,5	61,73%	22,55	70,10%	51,44	81,86%	21,48	75,85%	-139,48%
TOTAL	2,43	100,00%	32,17	100,00%	62,84	100,00%	28,32	100,00%	-121,89%

Figure 13 : Tonnages encombrants et DEEE collectés en porte à porte

Les graphiques suivants présentent l'évolution des proportions de DEE et Mobilier encombrant collectées en porte à porte pour les années 2013, 2014, 2015 et 2016.

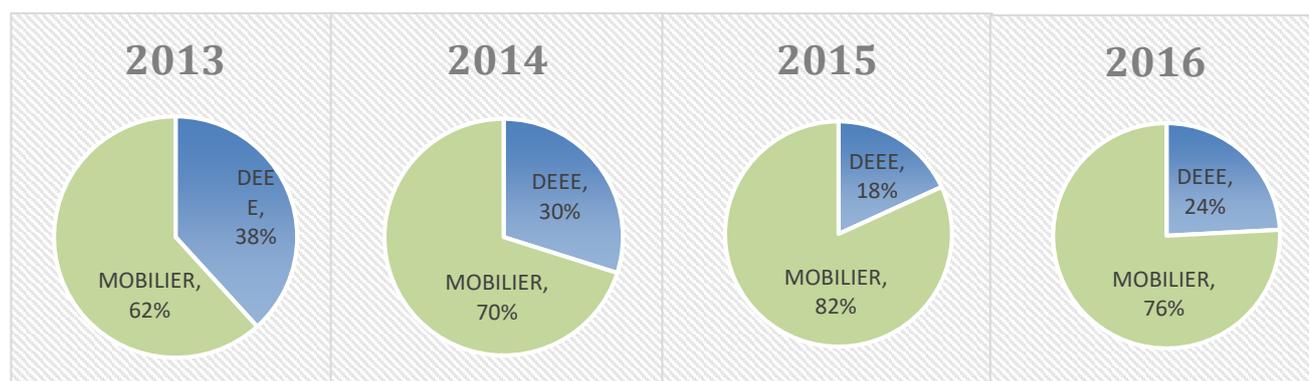
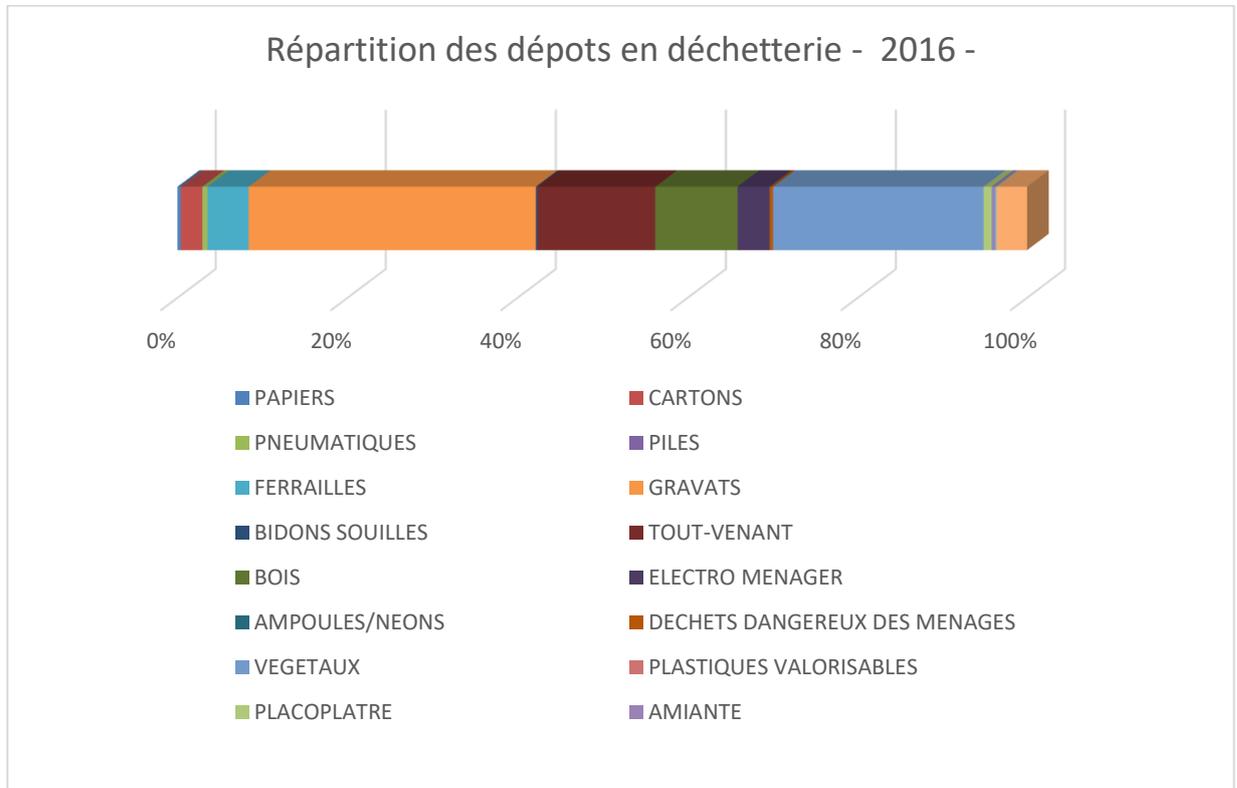


Figure 14 : Evolution de la répartition DEEE-Mobilier collectés en porte à porte

On note en 2016 une baisse significative du tonnage total collecté.

❖ **Répartition des dépôts en déchetterie :**

Le diagramme ci-dessous présente la répartition des dépôts en déchetterie sur l'année 2016



La part la plus conséquente en terme de tonnages déposés en déchetterie est principalement constituée des dépôts de gravats (déchets du BTP) et de Déchets Végétaux, d'où la nécessité d'engager des actions spécifiques à destination de ce type de matières.

### 1.2.4. Evolution des tonnages produits et traités

Le tableau suivant indique les évolutions 2008/2016 de tonnage global des déchets ménagers et assimilés produits et traités (Ordures Ménagères, déchets déposés en Déchetterie, collectes de Tri) en intégrant la totalité des déchets de notre territoire.

TYPE DE DECHET		TONNAGE 2008	TONNAGE 2010	TONNAGE 2013	TONNAGE 2014	TONNAGE 2015	TONNAGE 2016	EVOLUTION 2015/2016	EVOLUTION 2010/2016	
<b>ORDURES MENAGERES</b>		<b>6296,92</b>	<b>6460,23</b>	<b>6371,55</b>	<b>6307,18</b>	<b>6311,04</b>	<b>6159,83</b>	<b>-2,40%</b>	<b>-4,65%</b>	
DECHETTERIES	PAPIERS	64,18	37,60	24,48	13,48	22,08	22,58	2,26%	-39,95%	
	CARTONS	142,72	190,12	173,98	148,71	135,83	145,80	7,34%	-23,31%	
	PNEUMATIQUES	23,08	26,32	33,56	33,56	34,42	35,28	2,50%	34,04%	
	PILES	2,44	1,14	1,73	1,73	1,72	0,40	-76,92%	-65,18%	
	FERRAILLES	362,82	320,06	223,76	264,04	296,38	276,56	-6,69%	-13,59%	
	GRAVATS	1281,30	1905,97	2379,20	1892,52	1831,38	1939,72	5,92%	1,77%	
	BIDONS SOUILLES	16,58	11,28	13,44	13,64	17,60	11,26	-36,02%	-0,18%	
	TOUT-VENANT	1412,00	1145,78	932,80	1009,67	976,75	794,90	-18,62%	-30,62%	
	BOIS	287,32	542,61	653,56	683,74	604,96	554,89	-8,28%	2,26%	
	ELECTRO MENAGER	49,60	191,96	221,24	224,70	234,50	217,30	-7,33%	13,20%	
	AMPOULES/NEONS		0,22	0,30	0,30	0,48	0,46	-3,74%	114,35%	
	DECHETS DANGEREUX DES ME	13,81	8,18	18,43	13,49	26,84	22,90	-14,67%	179,95%	
	VEGETAUX	1078,43	2995,64	1772,77	2449,75	1518,88	1424,23	-6,23%	-52,46%	
	PLASTIQUES VALORISABLES		37,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%	-100,00%	
	PLACOPLATRE						4,44	55,30	1145,50%	
	AMIANTE						4,30	25,30	488,37%	
	BATTERIES						4,88	8,35	71,21%	
	MOBILIER					0,00	16,38	207,02	1163,86%	
SOUS-TOTAL DECHETTERIE		<b>4734,28</b>	<b>7414,08</b>	<b>6449,25</b>	<b>6749,33</b>	<b>5731,82</b>	<b>5742,25</b>	<b>0,18%</b>	<b>-22,55%</b>	
TRI	COLLECTE	TRI CHALETS CARTONS		7,20	86,86	111,60	159,18	178,92	12,40%	2385,00%
		TRI COLONNES TEXTILES			45,73	42,12	53,94	64,87	20,25%	
		COLLECTE BENNES VEGETAUX					85,63	77,19	-9,86%	
	TRI SELECTIF	TRI SELECTIF PAPIERS	366,62	370,31	342,81	370,24	398,17	356,16	-10,55%	-3,82%
		TRI SELECTIF VERRE	408,50	423,40	407,39	404,90	440,08	434,15	-1,35%	2,54%
		TRI SELECTIF EMBALLAGES MENAGERS	150,44	161,97	175,00	181,47	185,27	198,90	7,36%	22,80%
		SOUS-TOTAL TRI SELECTIF	925,56	955,68	925,20	956,61	1023,52	989,21	-3,35%	3,51%
SOUS-TOTAL TRI		<b>925,56</b>	<b>962,88</b>	<b>1057,79</b>	<b>1110,33</b>	<b>1322,27</b>	<b>1310,19</b>	<b>-0,91%</b>	<b>36,07%</b>	
<b>TOTAL GLOBAL TOUS DECHETS</b>		<b>11956,76</b>	<b>14837,19</b>	<b>13878,59</b>	<b>14166,84</b>	<b>13365,13</b>	<b>13212,27</b>	<b>-1,14%</b>	<b>-10,95%</b>	

Figure 15 : Tableau d'évolution des tonnages de DMA

En référence à 2010, le tonnage global des déchets produits sur le territoire a baissé de plus de **10 %**, et sur la même période la hausse du tonnage issu de l'ensemble du tri est de **36%**.

L'accroissement de la progression du tri est lié au déploiement de solutions alternatives de tri (cartons-textiles-bennes végétaux). On assiste également à une augmentation du tri sélectif (verre- emballages-papiers) de **3,51%** entre 2010 et 2015 (malgré une baisse du tri sélectif entre 2015 et 2016)..

En ce qui concerne les tonnages traités en déchetterie, on note en 2016 une reprise légère des tonnages traités (**+0,18 %** entre 2015 et 2016), portant la baisse des dépôts en déchetterie à **-22,55 %** sur 2010-2016.

### 1.2.5. Evolution des tonnages par habitant

Le tableau suivant indique, sur la base des données globales, les évolutions 2010/2016 et 2015/2016 des déchets par habitant.

Ces données permettent d'affiner l'analyse par rapport aux tonnages bruts, car elles sont ici pondérées par l'évolution de population en progression continue sur notre territoire.

TYPE DE DECHET	POIDS PAR HABITANT						EVOLUTION	
	2008	2010	2013	2014	2015	2016	2015/2016	2010/2016
ORDURES MENAGERES	315,22	304,14	297,20	301,84	298,34	291,19	-3,20%	-9,10%
DECHETTERIE	235,84	333,27	318,20	323,00	270,88	271,45	-0,65%	-26,17%
TRI SELECTIF CARTONS	0,00	0,53	6,09	5,34	7,52	8,46	11,47%	2268,94%
TEXTILES	0,00	0,00	2,34	2,26	2,74	3,07	19,27%	
BENNES VEGETAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	4,05	3,65	-10,60%	
TRI SELECTIF JOURNAUX REVUES	20,97	21,17	19,22	17,72	18,82	16,84	-11,29%	-8,31%
TRI SELECTIF VERRE	21,94	21,95	19,53	19,38	20,80	20,52	-2,16%	-2,25%
TRI SELECTIF EMBALLAGES MENAGERS	8,77	9,00	9,63	8,68	8,76	9,40	6,47%	17,07%
TRI GLOBAL	51,68	52,65	56,81	53,38	62,70	61,94	-1,73%	29,71%
TRI FLUX SYDEVOM	51,68	52,12	48,39	45,78	48,38	46,76	-4,15%	-1,33%
<b>TOTAL</b>	<b>602,74</b>	<b>690,07</b>	<b>672,21</b>	<b>678,22</b>	<b>631,91</b>	<b>624,58</b>	<b>-1,96%</b>	<b>-15,11%</b>

Figure 16 : Evolution des poids de DMA par habitant

L'élément le plus remarquable est la baisse du poids produit par habitant tous déchets confondus (**-15,11%**), sur la période 2010/2016.

Concernant les ordures ménagères, poursuite de la baisse annuelle du poids (**-3,20%** sur 1 an), portant la baisse sur la période 2010/2016 à **-9,10%**, ou l'on constate que nous sommes atteignons pratiquement le seuil symbolique des 290 kg/habitant/an pour se situer à 291,19 kg/habitant/an en 2016

La proportion de déchets issus des activités professionnelles plus élevée que sur certains secteurs du département, y compris en déchetterie (qui accepte les déchets des professionnels, ce qui n'est pas partout le cas) devrait évoluer à l'avenir avec l'instauration de la redevance spéciale puis de la taxe incitative qui modifiera les comportements des professionnels.

❖ Total DMA

L'élément le plus remarquable est la baisse du poids produit par habitant tous déchets confondus (-15.11 %), sur la période 2010/2016. Cette diminution apparaît clairement sur le graphique suivant qui présente l'évolution de la quantité de DMA par habitant entre 2010 et 2016.

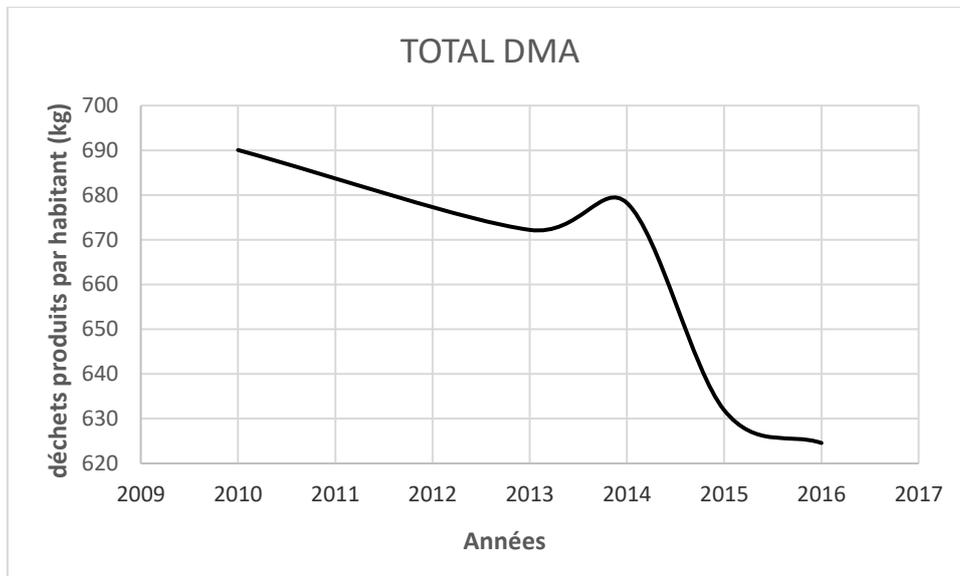


Figure 17 : Evolution de la production de DMA par habitant entre 2010 et 2016

❖ Ordures ménagères

Le graphique suivant présente l'évolution de la quantité d'ordures ménagères par habitant entre 2010 et 2016.

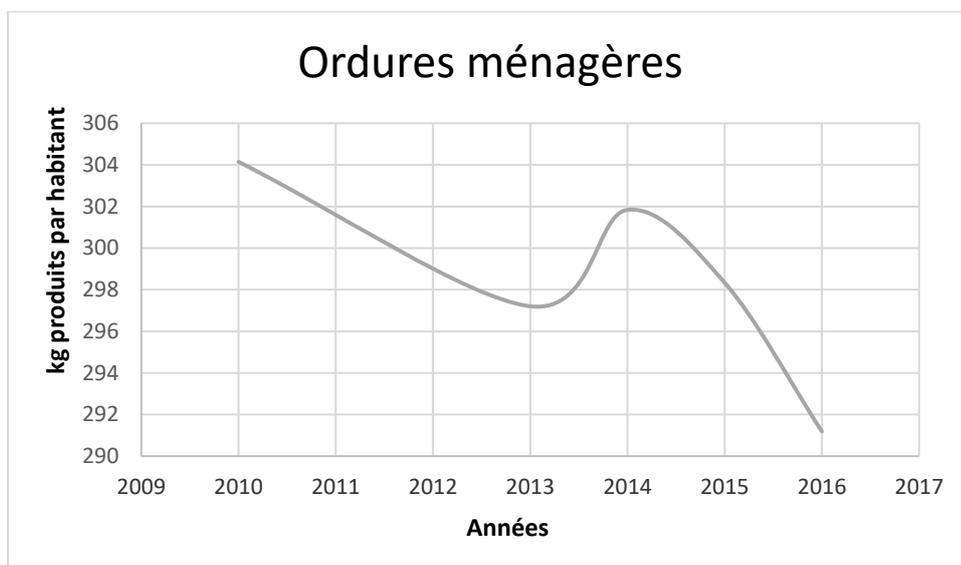


Figure 18 : Evolution de la production d'OM par habitant entre 2010 et 2016

On note une diminution constante de la production d'ordures ménagères par habitant entre 2010 et 2016.

Ainsi, entre 2015 et 2016, cette production a chuté de **3,53 %**.

On constate que le SMIRTOM a quasiment atteint le seuil symbolique des 290 kg/habitant/an pour se situer à **291,19 kg/habitant/an en 2016**.

#### ❖ Déchetteries

Le graphique suivant présente l'évolution de la quantité de déchets acheminés en déchetteries par habitant entre 2010 et 2016.

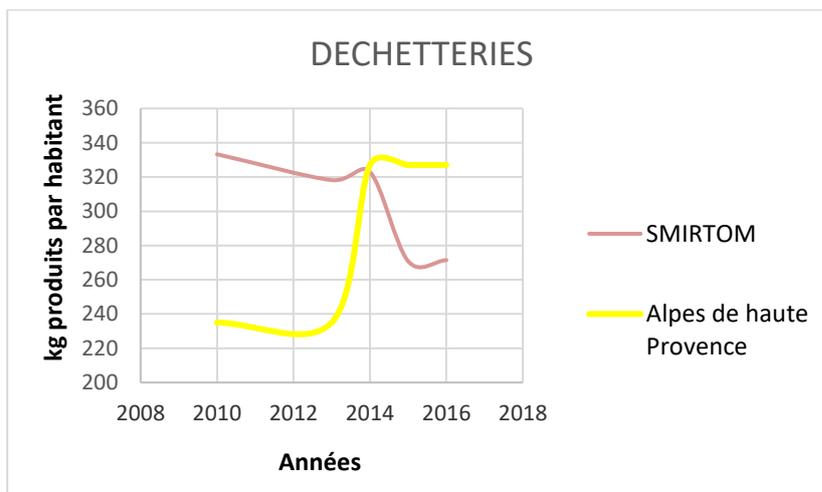


Figure 19 : Evolution de la quantité de déchets traités en déchetteries par habitant entre 2010 et 2016

On remarque, après une diminution importante des apports en déchetteries par habitant entre 2010 et 2015, une reprise de la progression des tonnages apportés entre 2015 et 2016.

#### ❖ Tri

Le graphique suivant présente l'évolution de la quantité de déchets triés par habitant entre 2010 et 2016. Ces données incluent le tri dit « sélectif » (emballages ménagers, papiers et verre) ainsi que les chalets cartons, les bornes textiles et les bennes végétaux.

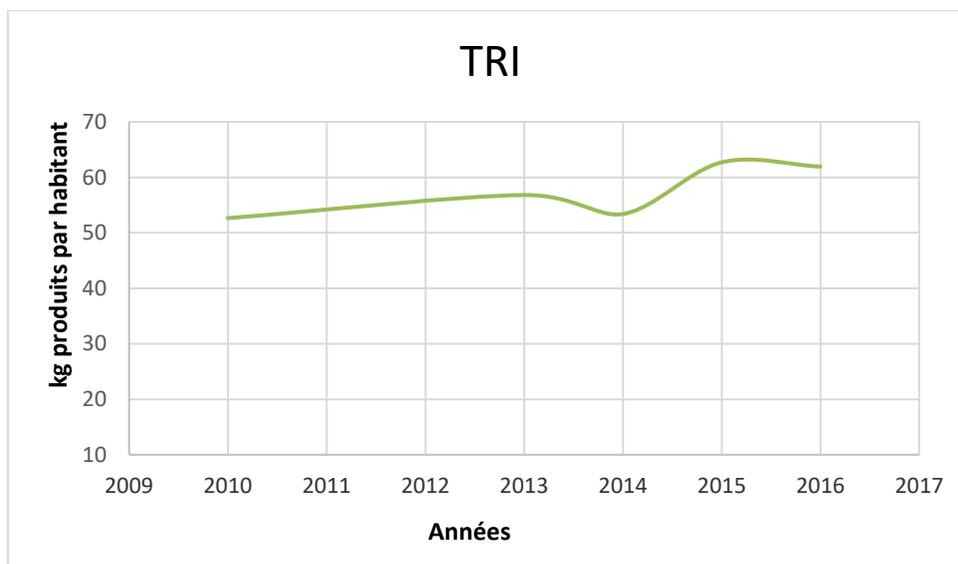


Figure 20 : Evolution de la quantité de déchets triés par habitant entre 2010 et 2016

On note un affaiblissement des quantités triées sur la période 2015-2016.

#### ❖ Perspectives

Le geste de tri de la population devrait évoluer à l'horizon 2018 grâce à l'extension des consignes de tri sélectif.

### 1.3. Valorisation des déchets

#### 1.3.1. Taux de valorisation

La définition de la valorisation des déchets retenue pour ces analyses est conservée par rapport aux années précédentes, à savoir :

« Est considéré non-valorisé tout déchet dont le traitement est l'incinération ou l'enfouissement. »

#### ❖ Déchetteries

Le graphique suivant détaille l'évolution 2008-2016 du taux de valorisation des déchets **déposés en déchetterie**.

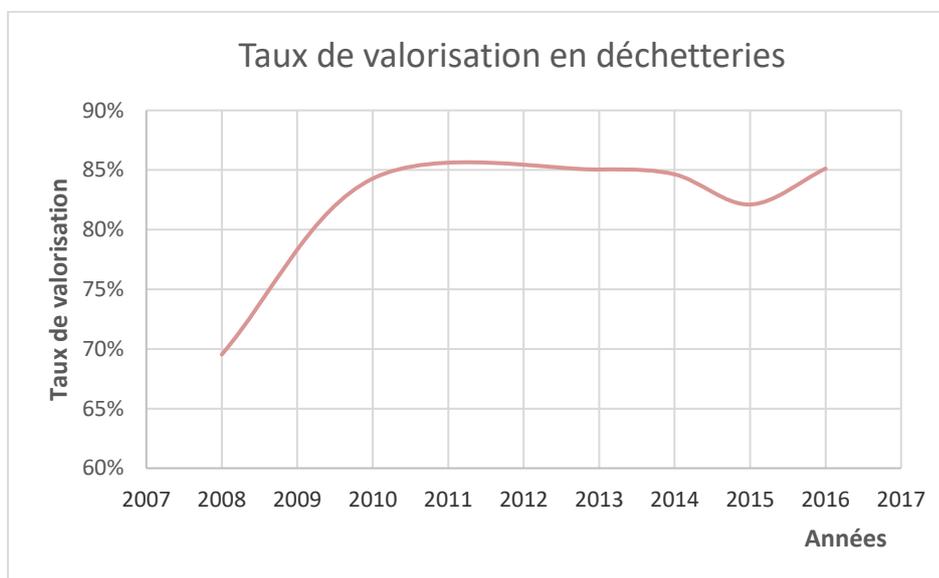


Figure 21 : Evolution du taux de valorisation en déchetteries entre 2008 et 2016

Après un arrêt en 2014, reprise de l'augmentation du taux de valorisation des déchets déposés en déchetteries en 2016.

❖ Valorisation globale

Le graphique suivant détaille l'évolution 2008-2016 du taux de valorisation de la globalité des déchets produits sur notre territoire.

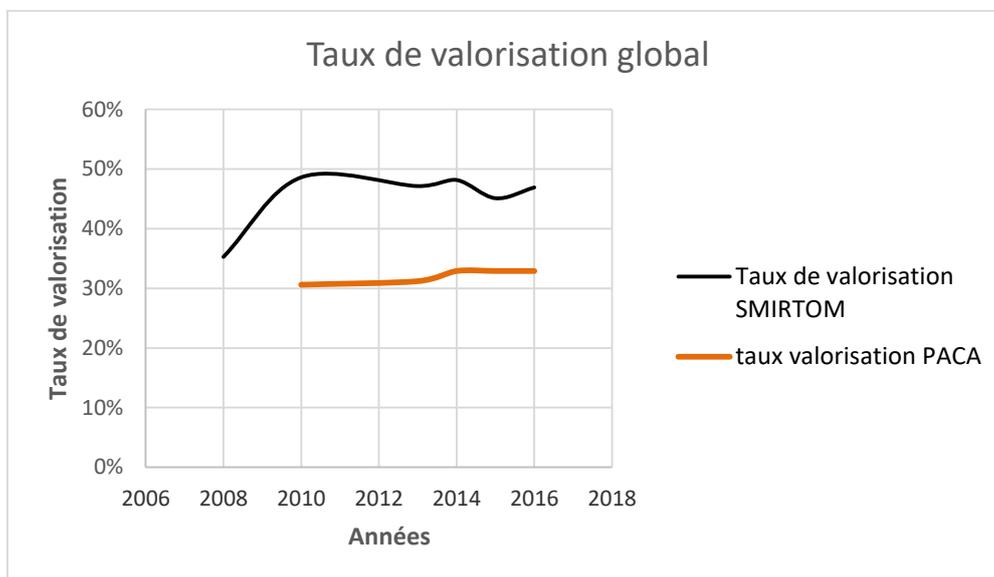


Figure 22 : Evolution du taux de valorisation global entre 2008 et 2016

Après un infléchissement en 2015, reprise de la progression du taux de valorisation en 2016, pour se situer à **46.91%**.

### 1.3.2. Evolution du taux de tri

La définition du taux de tri retenue pour cette analyse est la suivante :

$$\text{Taux de tri} = \frac{\text{Emballages + Papiers + Verre}}{\text{Ordures Ménagères + Emballages + Papiers + Verre}}$$

Le graphique suivant présente l'évolution 2008-2016 du taux de tri sur le territoire du SMIRTOM Durance Provence.



Figure 23 : Evolution du taux de tri entre 2008 et 2016

Affaiblissement du taux de tri à **13.84%** en 2016.

## 1.4. Actions et réalisations 2016

- Maintien du taux de la TEOM
- Suspension de l'instauration de la Redevance Spéciale en attente de la création de l'agglomération
- Réception d'un train routier porte-bennes et de 2 compacteurs embarqués en perspective de collecte de colonnes aériennes OM
- Livraison du chantier de construction et de réhabilitation de locaux en vue de doter le Syndicat de locaux en dur pour la collecte et l'administration.
- Lauréat de 3 dossiers de réponse aux appels à projet « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchets », « Plan de Relance du Tri de Eco Emballage » et « Eco Folio ». Lancement de ces programmes
- Installation de 20 nouveaux points de tri sélectif.
- Création d'une zone test de suppression des conteneurs Ordures Ménagères sur la commune de Ganagobie et installation de colonnes aériennes OM
- Diffusion de 350 corbeilles de tri du papier auprès des établissements publics du territoire, associée à l'organisation de leur collecte ainsi qu'à des actions de sensibilisation.
- Actions pour le tri sélectif à destination des professionnels du tourisme (campings gites) pour la saison d'été ainsi que des arboriculteurs pour la saison de récolte
- Participation à la suppression des sacs plastiques en caisse (dotations de sacs réutilisables auprès des commerçants....)
- Animation de stands à la Foire de la Lavande et à la Foire de Sisteron dans le cadre d'un partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat – Thématique Réparation et Remploi avec les Repaire Cafés et le réseau des Répar'Acteurs.
- Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : divers stands (Intermarché, Gaspicasse etc) sur la thématique de la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- Lancement des Repair Cafés Mensuels
- Lancement de l'opération Familles Zéro Déchets et recrutement de 20 familles témoins, associée à une action auprès des commerçants Zéro Déchets

## 2. TERRITOIRE ZERO DECHET ZERO GASPILLAGE

---

### 2.1. Présentation générale du projet

Le SMIRTOM Durance Provence s'engage, à travers la labellisation « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, dans une démarche de réduction des déchets sur notre territoire. L'objectif global est de quitter le « produire, utiliser, jeter » pour le « réduire, réutiliser, recycler ».

Une première vague de candidatures avait abouti à la désignation de 58 lauréats à la fin 2014. Notre territoire fait partie des 95 lauréats de la « deuxième vague », faisant suite à l'appel à projet lancé en juillet 2015.

Ainsi, nous voilà engagés, pour 3 ans, dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces) autour des objectifs généraux suivants :

- Réduire toutes les sources de gaspillage,
- Donner une seconde vie aux produits,
- Recycler tout ce qui est recyclable.

Le projet se décline en de nombreuses actions de terrain à mettre en place afin de se rapprocher de l'idéal « zéro déchet, zéro gaspillage ».

### 2.2. Indicateurs et objectifs

L'engagement dans la démarche de Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage est associé à la définition d'objectifs à atteindre en termes de réduction et de valorisation des déchets.

Ainsi, sur les 3 années d'étalement du projet, le SMIRTOM Durance Provence s'est engagé auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer à suivre des indicateurs techniques et à atteindre les objectifs suivants :

#### 2.2.1. Production de déchets ménagers et assimilés (DMA)

La définition des DMA retenue par le Ministère et l'ADEME est constituée du cumul des tonnages produits suivants :

- Ordures ménagères
- Tri Sélectif
- Déchetteries
- Textiles

L'objectif est d'atteindre 650 kg/hab/an en 2018 et 630 kg/hab/an en 2020.

## 2.2.2. Tonnage destiné à l'enfouissement

L'objectif est de réduire la quantité de déchets traités en installation de stockage pour atteindre 5340 tonnes enfouies par an d'ici 2020.

## 2.2.3. Taux de valorisation global

Le SMIRTOM s'engage à porter le taux de valorisation de déchets non dangereux et non inertes à 42 % d'ici 2016, 45 % d'ici 2017, 48 % d'ici 2018 et 55 % d'ici 2020.

## 2.3. Suivi des indicateurs pour l'année 2015

### 2.3.1. Production de déchets ménagers et assimilés (DMA)

Le graphique suivant présente l'évolution de la quantité de DMA produite par habitant entre 2010 et 2016 ainsi que l'objectif visé par le projet TZDZG.

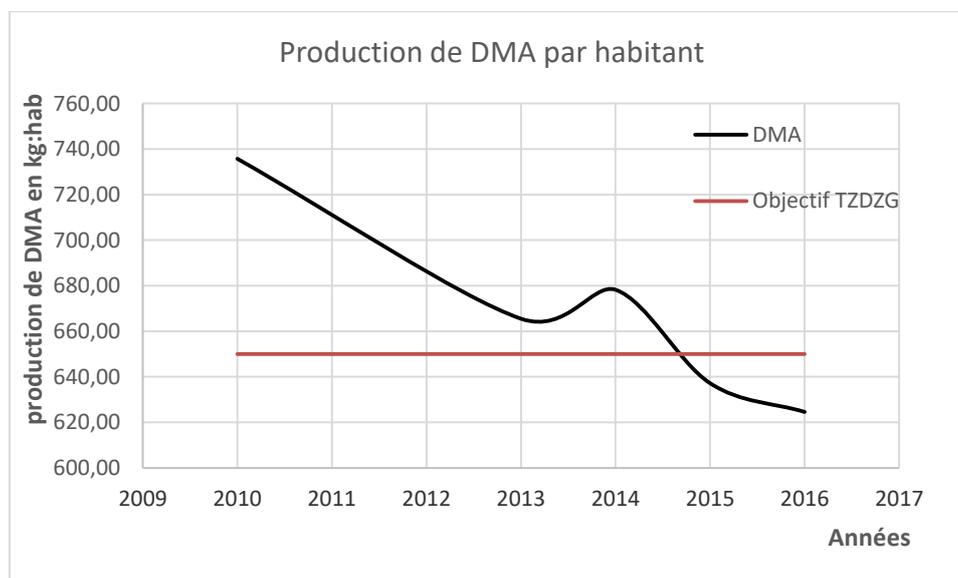


Figure 24 : Production de DMA et objectif TZDZG

On constate une diminution conséquente de la production de DMA par habitant, notamment entre 2015 et 2016 où le total atteint 624 kg/hab/an. Ainsi, l'objectif TZDZG de 650 kg/hab/an est d'ores et déjà atteint sur le territoire du SMIRTOM.

## 2.3.2. Tonnage destiné à l'enfouissement

Le graphique suivant présente l'évolution du tonnage destiné à l'enfouissement entre 2010 et 2016.

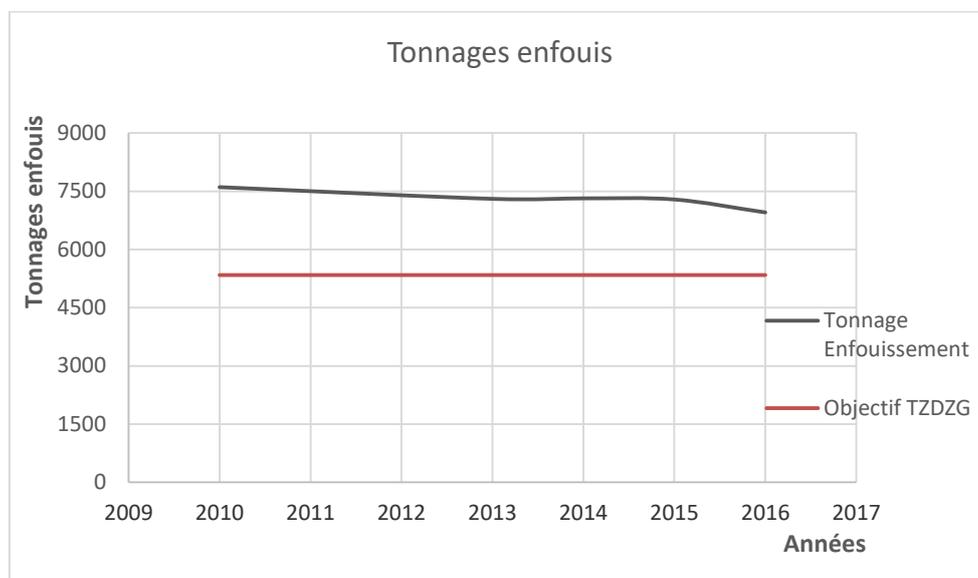


Figure 25 : Tonnages enfouis et objectif TZDZG

Malgré la diminution observée, on constate que l'on reste au-dessus de l'objectif du projet TZDZG. Les efforts sont à poursuivre et intensifier pour s'en rapprocher au plus vite.

### 2.3.3. Taux de valorisation global

Le graphique suivant présente l'évolution du taux de valorisation des DMA hors déchets dangereux et inertes entre 2010 et 2015 ainsi que les objectifs du projet TZDZG.

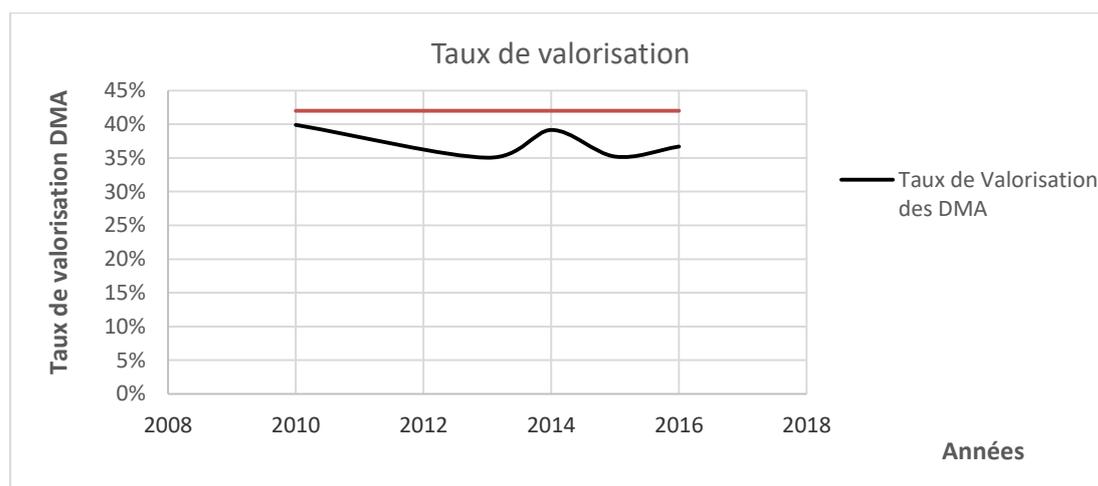


Figure 26 : Evolution du taux de valorisation DMA et objectif TZDZG

Le graphique indique que l'objectif TZDZG n'est pas atteint concernant le taux de valorisation, mais une progression enregistrée en 2015.

## 2.4. Les projets et animations de l'année 2016

Projets ou animations	Principe	But	Date de démarrage / fin
<b>La Recyclerie</b> 	<p>Les objets encore en bon état sont repérés par les agents valoristes et déposés dans la recyclerie de la déchèterie de Château Arnoux. Ceux-ci sont ensuite pris en charge par la Ressourcerie qui les revalorisent et les revendent à moindre coût.</p>	<p>Réemploi Réduction OM</p>	<p>Inauguration décembre 2015</p>
<b>Plan sur l'Amélioration de la collecte sélective et tri</b> Projet financé par ECO-EMBALLAGE 	<p>Améliorer le dispositif d'apport volontaire</p> <p>Renforcer de la sensibilisation des vacanciers et des saisonniers agricoles</p>	<p>Valoriser matières recyclables</p> <p>Redonner une dynamique de tri</p> <p>Réduction OM</p>	<p>Janvier 2016 à Décembre 2016</p>
<b>Plan de relance de tri du papier</b> Projet financé par ECO-FOLIO 	<p>Renforcer le parc de colonnes de tri des papiers (Axe 1)</p> <p>Mise en place d'une collecte du papier auprès des administrations (collectivités, écoles, pompiers....) (Axe 2)</p>	<p>Réduction OM</p> <p>Valoriser les matières recyclables</p> <p>Augmenter le flux des papiers triés par les ménages</p>	<p>Avril 2016 – en cours</p>
<b>Accompagnement des usagers à la suppression des sacs plastiques</b> 	<p>Accompagner des commerçants et des habitants du territoire au passage aux sacs réutilisables</p>	<p>Réduction OM</p>	<p>Juin 2016 à Aout 2016</p>

<b>Projet financé par ADEME</b>			
<b>Animation Stand Foire de la Lavande</b>	Présentation du SMIRTOM, des différents projets et les astuces de réduction	Sensibilisation du public	24 au 27 Aout 2016
<b>Animation Stand Objectif Nature</b>	Présentation du SMIRTOM, des différents projets et les astuces de réduction	Sensibilisation du public	24 Septembre 2016
<b>Zones test pour la mise en place de la tarification incitative</b>	<p>Le principe des tarifications incitatives consiste à faire payer l'utilisateur du service en fonction de sa production de déchets, sur la base de la facturation de l'eau ou de l'électricité</p> <p><u>Objectifs zones test :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Préciser et tester les infrastructures à mettre en œuvre</li> <li>• Identifier les adaptations ou corrections nécessaires, ainsi que connaître le ressenti des administrés concernés</li> <li>• Constituer une base de référence qui pourra servir à l'extension du dispositif dans un premier temps, puis au passage à la TI dans un second temps</li> <li>• Utiliser et intégrer l'ensemble de ces données dans l'étude préalable à l'instauration de la TI qui devrait être réalisée au plus tard en 2017</li> </ul>	<p>Inciter les usagers à diminuer la quantité de déchets qu'il jette et de contribuer ainsi à la politique nationale de réduction des déchets.</p> <p>La tarification Incitative est un engagement obligatoire pris avec le territoire zéro déchet zéro gaspillage</p>	<p>Zone 1 : Ganagobie -octobre 2016-</p> <p>D'autres zones test sur 2017</p>

<b>Animation Foire de Sisteron</b>	Présentation du SMIRTOM, des différents projets et les astuces de réduction	Sensibilisation du public	Du 8 Octobre au 10 Octobre 2016
<b>Repair Café</b>  <b>Projet financé par l'ADEME</b>	C'est un évènement périodique local pour la réparation d'objets divers avec l'aide de bénévoles réparateurs	Réemploi Réduction OM	Novembre 2016 – en cours
<b>Visite de la déchetterie Enfants IME Durance</b>	Visiter la déchetterie avec les différents exutoires des déchets	Sensibilisation des enfants	10 Novembre 2016
<b>Animation Stand Intermarché Peipin</b>	Présentation du SMIRTOM, des différents projets, les astuces de réduction et les exutoires des déchets	Sensibilisation du public	26 Novembre 2016
<b>Défi des familles zéro déchet</b>  <b>Projet financé par ADEME</b>	Pendant un an, 40 familles, 5 entreprises et commerçants volontaires seront accompagnés gratuitement pour réduire leurs déchets.	Réduire notre production de déchets à la source  La propagation par l'exemple	Décembre 2016 – en cours

### 3. INDICATEURS FINANCIERS

---

#### **Préambule**

**Les indicateurs financiers sont repris pour information sur les données comptables. Toutefois, les différentes données sont faussées et, par voie de conséquence, à prendre avec toutes réserves, en raison de la dissolution du SMIRTOM intervenue le 31 Décembre 2016.**

**En effet, en l'absence de journée comptable complémentaire et de corrections, nombre de recettes (facturation des dépôts, soutiens financiers des éco-organismes, versement de subventions en lien avec les différents appels à projets...) et de dépenses n'ont pas pu être pris en compte.**

Le service est financé principalement par la fiscalité au travers de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.).

#### 3.1. Budget de fonctionnement 2016.

##### 3.1.1. Dépenses Réelles de Fonctionnement

On relèvera que le montant des dépenses réelles de fonctionnement pour 2016 s'élève à 2 957 729,50 Euros.

##### 3.1.2. Recettes Réelles de Fonctionnement

On relèvera, sur le détail ci-après, que le montant des recettes réelles de fonctionnement pour 2016 s'élève à 3 132 944,56 Euros.

#### 3.2. Budget d'Investissement 2016

##### 3.2.1. Dépenses Réelles d'Investissement

On relèvera que le montant des dépenses réelles d'investissement pour 2016 s'élève à 1 013 814,30 Euros (inclus 34 500,00 € de restes à réaliser).

##### 3.2.2. Recettes d'Investissement

On relèvera que le montant des recettes réelles d'investissement pour 2016 s'élève à 534 563 Euros.

#### 3.3. Coût du service

Les données des couts des services ci-après n'agrègent la totalité du territoire qu'à partir de l'année 2015. Les données des années précédentes portent sur l'ancien territoire SMIRTOM.

### 3.3.1. Ordures ménagères

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du coût des ordures ménagères depuis 2010

#### *Evolution du Coût de Fonctionnement des Ordures Ménagères*

	2010	2013	2014	2015	2016	Evol 15/16	Evol 10/16
Coût Collecte	594 846,57 €	682 012,22 €	935 117,57 €	1 087 838,31 €	1 063 733,42 €	-2,22%	78,82%
Coût Transport Traitement	379 164,91 €	423 226,46 €	626 498,13 €	677 146,92	736 349,80	8,74%	94,20%
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>974 011,48 €</b>	<b>1 105 238,68 €</b>	<b>1 561 615,70 €</b>	<b>1 764 985,23 €</b>	<b>1 800 083,22 €</b>	<b>1,99%</b>	<b>84,81%</b>
Tonnages	4 155,41	4 242,30	6 361,03	6 341,67	6 216,00	-1,98%	49,59%
<b>COÛT TOTAL A LA TONNE</b>	<b>234,40 €</b>	<b>260,53 €</b>	<b>245,50 €</b>	<b>278,32 €</b>	<b>289,59 €</b>	<b>4,05%</b>	<b>23,55%</b>
Population Totale INSEE	13 639	14 274	20 896	20 979	21 154	0,83%	55,10%
<b>COÛT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>71,41 €</b>	<b>77,43 €</b>	<b>74,73 €</b>	<b>84,13 €</b>	<b>85,09 €</b>	<b>1,14%</b>	<b>19,16%</b>

### 3.3.2. Déchetteries

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du coût de la déchetterie de Château-Arnoux depuis 2010.

#### *Evolution du Coût de fonctionnement de la Déchetterie de CHÂTEAU-ARNOUX*

	2010	2014	2015	2016	Evol 15/16	Evol 10/16
<b>Dépenses Fonctionnement</b>	<b>372 041,27 €</b>	<b>367 424,06 €</b>	<b>406 154,59 €</b>	<b>470 510,43 €</b>	<b>15,85%</b>	<b>26,47%</b>
<b>Charges à Caractères Général</b>	253 841,16 €	193 711,56 €	237 508,53 €	233 060,31 €	-1,87%	-8,19%
<b>dont Prestations Marché</b>	210 250,32 €	110 480,62 €	145 570,66 €	123 557,23 €	-15,12%	-41,23%
<b>Charges de Personnel</b>	113 746,72 €	167 700,58 €	164 020,11 €	203 087,39 €	23,82%	78,54%
<b>Charges Exceptionnelles</b>	359,54 €	999,10 €	484,00 €	30 960,38 €	6296,77%	8511,11%
<b>Charges Financières</b>	4 093,85 €	5 012,82 €	4 141,95 €	3 402,35 €	-17,86%	-16,89%
<b>Recettes Fonctionnement</b>	<b>107 130,12 €</b>	<b>135 822,14 €</b>	<b>212 537,94 €</b>	<b>173 957,09 €</b>	<b>-18,15%</b>	<b>62,38%</b>
<b>dont Dépôts</b>	82 423,26 €	60 084,31 €	85 454,71 €	59 289,44 €	-30,62%	-28,07%
<b>dont Rachat Matières</b>	23 390,86 €	42 301,55 €	59 088,74 €	45 074,88 €	-23,72%	92,70%
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>264 911,15 €</b>	<b>231 601,92 €</b>	<b>193 616,65 €</b>	<b>296 553,34 €</b>	<b>53,17%</b>	<b>11,94%</b>
<b>Population Totale INSEE</b>	<b>13 639</b>	<b>20 896</b>	<b>20 979</b>	<b>21 154</b>	<b>0,83%</b>	<b>55,10%</b>
<b>COÛT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>19,42 €</b>	<b>11,08 €</b>	<b>9,23 €</b>	<b>14,02 €</b>	<b>51,90%</b>	<b>-27,82%</b>

Le tableau ci-dessous détaille le coût de la déchetterie de Peyruis depuis 2014.

## **Evolution du Coût de fonctionnement de la Déchetterie de PEYRUIS**

	2014	2015	2016	Evol 15/16	Evol 14/16
<b>Dépenses Fonctionnement</b>	<b>182 893,11 €</b>	<b>93 062,35 €</b>	<b>102 237,69 €</b>	<b>109,86%</b>	<b>55,90%</b>
Charges à Caractères Général	126 098,43 €	46 880,87 €	59 328,95 €	126,55%	47,05%
dont Prestations Marché	117 071,96 €	39 004,40 €	40 023,53 €	102,61%	34,19%
Charges de Personnel	52 594,24 €	45 580,89 €	42 361,67 €	92,94%	80,54%
Charges Exceptionnelles	830,00 €	- €	- €		
Charges Financières	3 370,44 €	600,59 €	547,07 €	91,09%	16,23%
<b>Recettes Fonctionnement</b>	<b>18 838,26 €</b>	<b>30 482,67 €</b>	<b>39 992,72 €</b>	<b>131,20%</b>	<b>212,30%</b>
dont Rachat Matières	11 177,06 €	13 828,33 €	15 872,85 €	114,79%	142,01%
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>164 054,85 €</b>	<b>62 579,68 €</b>	<b>62 244,97 €</b>	<b>99,47%</b>	<b>37,94%</b>
<b>Population Totale INSEE</b>	<b>20 896</b>	<b>20 979</b>	<b>21 154</b>	<b>100,83%</b>	<b>101,23%</b>
<b>COÛT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>7,85 €</b>	<b>2,98 €</b>	<b>2,94 €</b>	<b>98,64%</b>	<b>37,48%</b>

Le tableau ci-dessous détaille le coût global des deux déchetteries en 2016

<i>Evolution du Coût de fonctionnement Déchetterie de CHÂTEAU-ARNOUX</i>				<i>Evolution du Coût de fonctionnement Déchetterie de PEYRUIS</i>			<i>Evolution du Coût de fonctionnement des Déchetteries Cumul</i>		
	2015	2016	Evol 15/16	2015	2016	Evol 15/16	Cumul 2015	Cumul 2016	Evol Cumul 15/16
<b>Dépenses Fonctionnement</b>	406 154,59 €	470 510,43 €	15,85%	93 062,35 €	102 237,69 €	109,86%	499 216,94 €	572 748,12 €	14,73%
Charges à Caractères Général	237 508,53 €	233 060,31 €	-1,87%	46 880,87 €	59 328,95 €	126,55%	284 389,40 €	292 389,26 €	2,81%
dont Prestations Marché	145 570,66 €	123 557,23 €	-15,12%	39 004,40 €	40 023,53 €	102,61%	184 575,06 €	163 580,76 €	-11,37%
Charges de Personnel	164 020,11 €	203 087,39 €	23,82%	45 580,89 €	42 361,67 €	92,94%	209 601,00 €	245 449,06 €	17,10%
Charges Exceptionnelles	484,00 €	30 960,38 €	#####	- €	- €		484,00 €	30 960,38 €	6296,77%
Charges Financières	4 141,95 €	3 402,35 €	-17,86%	600,59 €	547,07 €	91,09%	4 742,54 €	3 949,42 €	-16,72%
<b>Recettes Fonctionnement</b>	<b>212 537,94 €</b>	<b>173 957,09 €</b>	<b>-18,15%</b>	<b>30 482,67 €</b>	<b>39 992,72 €</b>	<b>131,20%</b>	<b>243 020,61€</b>	<b>213 949,81 €</b>	<b>-11,96%</b>
dont Dépôts	85 454,71 €	59 289,44 €	-30,62%				85 454,71 €	59 289,44 €	-30,62%
dont Rachat Matières	59 088,74 €	45 074,88 €	-23,72%	13 828,33 €	15 872,85 €	114,79%	72 917,07 €	60 947,73 €	-16,42%
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>193 616,65 €</b>	<b>296 553,34 €</b>	<b>53,17%</b>	<b>62 579,68 €</b>	<b>62 244,97 €</b>	<b>99,47%</b>	<b>256 196,33€</b>	<b>358 798,31 €</b>	<b>40,05%</b>
<b>Population Totale INSEE</b>	<b>20 979</b>	<b>21 154</b>	<b>0,83%</b>	<b>20 979</b>	<b>21 154</b>	<b>100,83%</b>	<b>41 958,00 €</b>	<b>42 308,00 €</b>	<b>0,83%</b>
<b>COÛT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>9,23 €</b>	<b>14,02 €</b>	<b>51,90%</b>	<b>2,98 €</b>	<b>2,94 €</b>	<b>98,64%</b>	<b>12,21 €</b>	<b>16,96 €</b>	<b>38,89%</b>

### 3.3.3. Collecte sélective

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du coût de la Collecte Sélective depuis 2010.

<i>Evolution du Coût de Fonctionnement de la Collecte Sélective</i>							
	2010	2013	2014	2015	2016	Evol 15/16	Evol 10/16
Dépenses Fonctionnement	124 039,85 €	164 553,60 €	228 431,61 €	258 941,13 €	335 415,97 €	29,53%	170,41%
Charges à Caractère Général	2 256,72 €	5 363,36 €	13 952,68	7 610,85 €	42 303,17 €	455,83%	1774,54%
Charges de Personnel	11 963,43 €	15 406,46 €	16 413,98	20 815,10 €	28 657,51 €	37,68%	139,54%
Collecte/ Transport/ Traitement	109 819,70 €	143 783,78 €	198 064,95	230 515,18	264 371,85	14,69%	140,73%
Charges Financières	- €	- €	-	-	83,44		
Recettes Fonctionnement	51 883,98 €	86 471,39 €	88 316,86	138 032,93 €	125 041,51 €	-9,41%	141,00%
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>72 155,87 €</b>	<b>78 082,21 €</b>	<b>140 114,74</b>	<b>120 908,21 €</b>	<b>210 374,46 €</b>	<b>74,00%</b>	<b>191,56%</b>
Tonnages	710,86	690,69	956,96	931,84	977,57	4,91%	37,52%
<b>COÛT TOTAL A LA TONNE</b>	<b>101,51 €</b>	<b>113,05 €</b>	<b>146,42</b>	<b>129,75 €</b>	<b>215,20 €</b>	<b>65,86%</b>	<b>112,01%</b>
Population Totale INSEE	13 639	14 274	20 896	20 979	21 154	0,83%	55,10%
<b>COÛT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>5,29 €</b>	<b>5,47 €</b>	<b>6,71</b>	<b>5,76 €</b>	<b>9,94 €</b>	<b>72,56%</b>	<b>87,98%</b>

### 3.3.4. Plateforme Déchets Verts

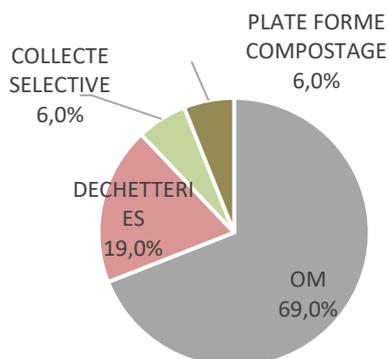
Le tableau ci-dessous détaille l'évolution du coût de la Plateforme Déchets Verts depuis 2010.

<i>Evolution du Coût de Fonctionnement de la Plateforme de Compostage</i>						
	2010	2014	2015	2016	Evol 15/16	Evol 10/16
<b>Entretien de la Plateforme</b>	44 709,18 €	37 023,68 €	55 445,25 €	47 935,52 €	-13,54%	7,22%
<b>Charges de Personnel</b>	34 448,66 €	13 802,67 €	15 013,15 €	14 999,36 €	-0,09%	-56,46%
<b>Charges Financières</b>	1 055,53 €	-	-	41,72 €		-96,05%
<b>COÛT TOTAL</b>	<b>80 213,37 €</b>	<b>50 826,34 €</b>	<b>70 458,39 €</b>	<b>62 976,59 €</b>	<b>-10,62%</b>	<b>-21,49%</b>
<b>Population Totale INSEE</b>	<b>13 639</b>	<b>20 896</b>	<b>20 979</b>	<b>21 154</b>	<b>0,83%</b>	<b>55,10%</b>
<b>COÛT TOTAL PAR HABITANT</b>	<b>5,88 €</b>	<b>2,43 €</b>	<b>3,36 €</b>	<b>2,98 €</b>	<b>-11,36%</b>	<b>-49,38%</b>

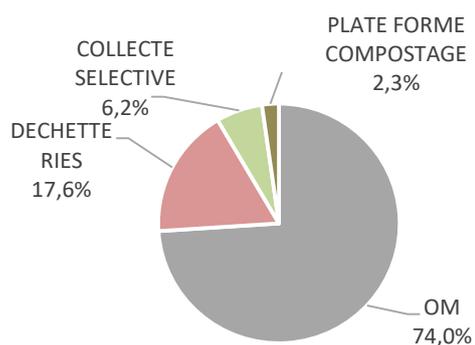
### 3.4. Répartition du coût global des services

Les diagrammes ci-dessous détaillent la répartition du coût global des services déchets du territoire en 2010, 2014, 2015 et 2016.

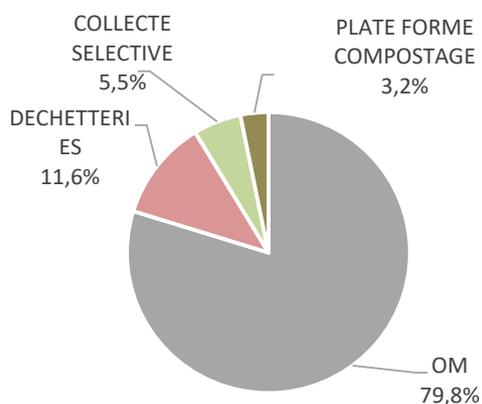
2010



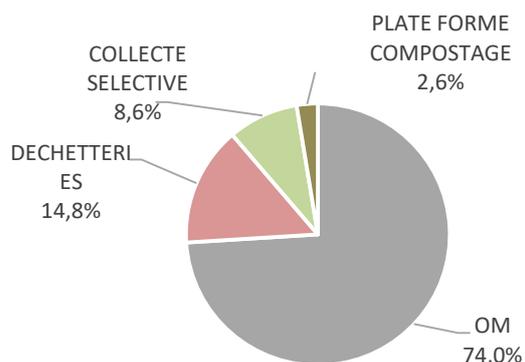
2014



2015



2016



Le diagramme ci-dessous présente le coût total de fonctionnement par habitant (en €)

